

ANNEXE N° 6

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté n°en date du.....

portant autorisation de stationnement d'un véhicule taxi sur la commune de.....

Le Maire de la commune de.....

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2213-2 ;

VU le code de la route ;

VU le code des transports ;

VU le décret n° 2017-236 du 24 février 2017 portant création de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes, du Comité national des transports publics particuliers de personnes et des commissions locales des transports publics particuliers de personnes ;

VU l'arrêté municipal n° en date dulimitant le nombre des autorisations de stationnement de taxis sur la commune de ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – M/Mme , **OU** La sociétéimmatriculée....(numéro du RCS) dont le représentant légal de l'entreprise est M/Mme.... est autorisé(e) à faire stationner un véhicule taxi sur la voie publique de la commune de.....

Cette autorisation de stationnement porte le numéro

Article 2 – Le véhicule autorisé sur cet emplacement de stationnement est le suivant :
Véhicule de la marque ..., modèle ..., dont le numéro d'immatriculation est ...

Article 3 – Toute modification intervenant dans l'exploitation du véhicule taxi devra être notifiée dans les meilleurs délais à l'autorité municipale.

Article 4 – La présente autorisation peut être suspendue ou retirée par l'autorité municipale après avis de la commission locale des transports publics particuliers de personnes, lorsque l'autorisation n'est pas exploitée de façon effective ou continue, ou en cas de violation grave ou répétée par son titulaire du contenu de cette autorisation ou de la réglementation applicable à la profession.

Article 5 – L'arrêté municipal n° en date du portant autorisation de stationnement d'un véhicule taxi sur la commune de est abrogé.

Article 6 – Monsieur (Madame) le maire est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au titulaire de l'autorisation de stationnement et adressé en copie à la préfecture et à la brigade de gendarmerie concernée.

Fait à....., le.....

Le Maire d'/de.....,

**DOSSIER DE DEMANDE DE TRANSFERT D'UNE AUTORISATION DE
STATIONNEMENT D'UN VÉHICULE « TAXI »**

COMMUNE CONCERNÉE :

N° de l'autorisation :

Montant de la transaction :

ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR / ACQUÉREUR

NOM de naissance..... NOM d'épouse.....

Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état civil)

Né(e) le.....àNationalité.....

Adresse personnelle.....

Code postal.....Commune.....

Adresse courriel@.....

ENTREPRISE (si la demande est présentée au nom d'une société)

Dénomination et forme de la société.

Numéro SIRET

Adresse du siège social

Nom et prénom du représentant légal

SITUATION PROFESSIONNELLE

Votre situation professionnelle actuelle.....
depuis le.....

Vous êtes :

Conducteur de taxi

Indiquez le nom et l'adresse de votre employeur
.....

Exploitant de taxi

Indiquez le ou les n° et la ou les communes de rattachement
.....

Conducteur de Petite Remise

Indiquez le nom et l'adresse de votre employeur
.....

Exploitant de Petite Remise

Indiquez la ou les communes de rattachement
.....

EXPLOITATION DE L'AUTORISATION

- Exploitation personnelle : Oui Non
Exploitation par un ou des salariés : Oui Non
Exploitation par location-gérance : Oui Non

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur que les renseignements figurant sur la présente demande sont exacts et que je n'ai jamais fait l'objet d'une mesure de retrait d'autorisation de stationnement ou d'autorisation d'exploitation d'une voiture de petite remise ou d'une mesure de retrait d'un certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi.

Fait à..... , le.....

Signature :

Autre(s) élément(s) que vous souhaitez ajouter :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PIÈCES A JOINDRE

- Photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre titre de séjour ;
- Extrait K-bis ou certificat d'immatriculation au répertoire des métiers le cas échéant ;
- Photocopie de votre carte professionnelle en cours de validité ;
- Photocopie de votre permis de conduire ;
- Photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule taxi ;
- Photocopie de votre attestation préfectorale d'aptitude médicale à la conduite ;
- Photocopie de votre attestation de réussite à l'examen du T3P ou de votre formation continue (si vous avez eu l'examen il y a plus de 5 ans).

PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE L'AUTORISATION

A/ PERSONNE PHYSIQUE

NOM de naissance.....NOM d'épouse.....

Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état civil)

Né(e) le..... à..... Nationalité.....

Adresse personnelle.....

Code postal..... Commune.....

Adresse courriel@..... ☎.....

B/ ENTREPRISE (si l'autorisation de stationnement appartient à une société)

Dénomination et forme de la société.....

Adresse du siège social.....

Nom et prénom du représentant légal.....

Adresse courriel@..... ☎.....

PIÈCES A JOINDRE

Attestation de régularité fiscale pour l'année en cours ;

Déclarations de revenus ou avis d'imposition de 5 ou 15 années d'exploitation effective et continue (selon la modalité de délivrance de l'ADS)

PROCÉDURE D'EXAMEN DU DOSSIER

1. RÉCEPTION ET EXAMEN DU DOSSIER

Dossier reçu en mairie le

A) Contrôle de la cessibilité de l'autorisation de stationnement (article L.3121-2 du code des transports) :

SOIT :

- elle remplit 15 ans d'exploitation effective et continue s'il s'agissait initialement d'une création d'autorisation de stationnement
 - elle remplit 5 ans d'exploitation effective et continue si l'autorisation de stationnement considérée a déjà fait l'objet d'une mutation
 - autre, (à préciser / cf. notamment l'article L. 3121-3 du Code des transports)
-

B) Contrôle du respect des obligations professionnelles

- attestation préfectorale d'aptitude médicale à la conduite en cours de validité
- obtention de l'examen de conducteur de T3P depuis moins de 5 ans OU attestation de formation continue en cours de validité

Le.....Signature

2. CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ PROFESSIONNELLE

→ Un contrôle de l'honorabilité professionnelle (extrait du casier judiciaire B2) peut être sollicité auprès de la préfecture – Bureau de la sécurité routière (pref-professions-reglementees-route@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

3. DÉCISION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE (maire ou président d'EPCI)

Décision Favorable
 Défavorable

Numéro et lieu de stationnement

Date de délivrance de la nouvelle autorisation.....

→ Un exemplaire du présent formulaire (sans les documents justificatifs) est à retourner à la Préfecture accompagné de l'arrêté municipal.

Fait à....., le.....
Signature

ATTENTION : la transaction doit être déclarée ou enregistrée à la recette des impôts compétente dans un délai d'un mois à compter de la date de leur conclusion (art. L. 3121-4 du Code des transports).